

Compte-rendu de la Commission Paritaire Nationale de la Formation

1/ Approbation du PV de la réunion CPNF des 6 et 7 septembre 2023

Approuvé à l'unanimité sous de la prise en compte des ultimes demandes de modification.

1

2/ Recueil d'avis sur les actions de formation

« Repérer l'essentiel du statut des agents de droit public » :

Module initialement destiné uniquement à la Filière Fonctions Support. Après débats, le module est étendu à tous les agents et non pas uniquement destiné aux gestionnaires RH et managers.

La formation vise à permettre aux agents RH et aux managers et agents de développer leurs connaissances du statut 2003 afin de gérer au quotidien les agents publics (spécificités du statut, campagnes de promotion, rémunération, gestion administrative, maladie, rupture de contrat, formation, commissions paritaires...)

Public : Gestionnaires des Ressources Humaines, managers et agents

Durée : 60 minutes (e-learning)

Remarques/Questions FO :

Dans le « pourquoi cette formation » : **FO** demande que la formulation « connaissances de droit public » soit remplacé par « connaissances du statut 2003. ». La Direction accepte.

Concernant les documents de référence, **FO** demande si les apprenants pourront imprimer les documents dans le cadre du e-learning. Réponse affirmative.

Il manque des informations sur les dispositifs de promotion, les régimes de retraite. Réponse : des fiches techniques existent auxquelles les apprenants pourront se référer. La Direction rappelle qu'un panorama des dispositifs intéressant les agents publics se trouve sur intranet, un webinar fait récemment, référentiel de gestion, note en ligne, des ateliers...

Ce module est une réponse aux besoins exprimés par les services RH des régions et la DRH doit être de conseil dans les établissements.

FO insiste sur l'expertise à avoir au sein des services RH sur le statut des agents publics. Les agents ont surtout besoin que leur demande soit traitée dans des délais raisonnables et obtienne des réponses fiables. Les textes sont très mouvants et appellent à la consultation de divers décrets ; cet automatisme doit être effectif. La Direction indique que le service département Agents Publics de la DG existe pour accompagner les régions.

FO demande le retrait du terme « repérer » dans le titre. La Direction accepte.

FO répète qu'un e-learning de 60 minutes est largement insuffisant au regard du contenu précisé dans la fiche. Et demande si d'autres actions sont prévues. Réponse : pas d'autres actions prévues dans l'immédiat hormis les références au panorama. La Direction s'engage à fournir une information sur les différentes actions qui complètent le e-learning.



Mobilisez-vous avec nous, adhérez !

<https://fo-pole-emploi.fr> Contact : syndicat.fo@pole-emploi.fr

La délégation **FO** : Loïc BARBOUX, Jean-Luc BLANC, Nadia FORT



Les avis :

Pour : CGT, CFTC, CGC, UNSA, Direction

Abstention : FO, SNU, SNAP

Contre : CFDT

Explication de vote :

FO s'abstient en raison de l'absence de temps suffisant pour appréhender le statut 2003 et les textes de référence. Le format en e-learning n'est pas adapté à la densité du contenu.

« Découvrir les Fonctionnalités d'OSIRHIS » - Filière Fonctions Support

Cette formation vise à accompagner les utilisateurs de la solution OSIRHIS intervenant sur les processus RH en lien avec la gestion administrative et la paie.

Public: Utilisateurs de la solution OSIRHIS

Durée : 1 H 30 (e-learning)

La Direction précise que ce module en e-learning est un prérequis à des modules de formations à venir sur OSIRHIS.

Une base école est prévue à la place du QCM (supprimé de la fiche).

Les avis :

Pour : FO, CFDT, CFTC, SNAP, UNSA, CGC, Direction

Abstention : CGT, SNU

Contre : /

« L'inscription du demandeur d'emploi et la gestion des évènements associés ». Filière Relation de Service

Dans le cadre de leur formation initiale, ce module a pour objectif de proposer aux conseillers en gestion des droits de connaître le processus d'inscription et identifier et traiter les évènements impactant le statut du demandeur d'emploi.

Public : Conseillers gestion des droits (nouveaux entrants dont contrats de professionnalisation)

Durée : 3 jrs en présentiel avec Formateur interne

Remarques/Questions FO

Nous réitérons notre demande de report de cette fiche en attente de la promulgation de la loi plein emploi. (Demande identique de la part de la CGT).

Réponses de la Direction : elle maintient ce module !



Mobilisez-vous avec nous, adhérez !

<https://fo-pole-emploi.fr> Contact : syndicat.fo@pole-emploi.fr

La délégation FO : Loïc BARBOUX, Jean-Luc BLANC, Nadia FORT



Le report n'est pas envisagé, cette formation est une demande de la filière indemnisation. La Direction s'engage à revenir auprès de la CPNF après le vote de la loi en fonction du décret si modification substantielles des règles d'inscription.

Remarques/Questions FO:

Quid de la production encadrée en plateforme dans le suivi à prévoir ?

Réponses de la Direction

Cette offre de formation est disponible à l'ensemble des agents GDD.

Il est prévu une traduction de la même formation pour les CDE et CDDE dans une autre formation.

A priori la loi plein emploi ne prévoit l'obligation de l'inscription qu'à partir du 1^{er} janvier 2025, il n'est pas nécessaire d'attendre pour mettre en place le module. L'inscription automatique a fait oublier les notions et règles de l'inscription et pour la Direction il est important dès aujourd'hui de répondre aux besoins qui seraient exprimés par les agents.

La plateforme de production est mise en place pour le parcours des nouveaux entrants sur l'ensemble des activités GDD. Certains établissements auraient mis en place déjà cette plateforme.

Un scoop pour **FO**.

Les avis :

Pour : CFTD, CFTC, CGC, UNSA, SNU, direction

Abstention : CGT

Contre : /

Position FO : *ne se prononce pas sur cette fiche, insistant sur son report. D'une part, la fiche induit une évolution des métiers GDD et d'autre part la loi Plein Emploi est en pleine discussion et devrait être votée avant novembre, date d'application de la fiche.*

« Renforcer ses connaissances sur la durée de l'indemnisation ». Filière relation de service.

La formation vise à renforcer les compétences des conseillers en gestion des droits dans la compréhension et le traitement des situations relatives à la durée de l'indemnisation.

Public : Conseillers en Gestion des droits, Référents Métier et Responsables d'équipe indemnisation

Durée : 1 jrs en présentiel avec Formateur interne

Remarques/Questions FO

Bien que ce module soit nécessaire aux agents GDD, **FO** s'étonne de la présentation de cette fiche car une refonte de la durée et du montant de l'indemnisation sont en cours de négociation avec les partenaires sociaux. Il est fort à prévoir une révision sur la durée de l'indemnisation du fait de l'objectif de réduction du déficit de l'UNEDIC.

Pas de réponse de la Direction.



Mobilisez-vous avec nous, adhérez !

<https://fo-pole-emploi.fr> Contact : syndicat.fo@pole-emploi.fr

La délégation **FO** : Loïc BARBOUX, Jean-Luc BLANC, Nadia FORT



Les avis :**Pour : FO, CFDT, CFTC, CGC, UNSA, SNU, Direction****Abstention : CGT****Contre :****« Mobiliser l'insertion par l'activité économique ». Filière relation de service**

Le E-learning proposé a pour ambition d'acculturer l'ensemble des agents à l'Insertion par l'Activité Economique (IAE). Cela concerne tout public.

Durée : 1 h 30 minutes

Remarques/Questions FO

Nous remarquons positivement la prise en compte de nos demandes de modification. **FO** remarque que cette formation s'inscrit dans les orientations futures de France travail, l'insertion par l'activité économique pouvant être un levier à utiliser pour les publics les plus éloignés de l'emploi...

Nous proposons une dernière modification sur le public avec comme proposition : tout agent. A la place de managers et agents pour ne pas distinguer les managers des agents.

Réponses de la Direction

La proposition de la modification du public est retenue.

Les avis :**Pour : FO, CFDT, CFTC, CGC, UNSA, Direction****Abstention : SNU, CGT, SNAP****Contre : /****3/ Information sur les actions de formation****« Team Booster : coopération ». Filière Management.**

Ce team booster vise à accompagner les équipes de direction dans le renforcement de la coopération au sein de leurs équipes à partir d'un sujet opérationnel (Indemnisation, Accueil, Entreprise...).

Public : Toute Equipe de Direction, dont référents métier

Durée : 1 jrs en présentiel

Intervenant externe : Adecco training

Remarques/Questions FO

FO maintient sa position affirmant qu'un TEAM BOOSTER n'est pas une formation.

Un autre problème : Veiller à la Sécurité des collectifs : l'absence d'un membre de l'ELD sur le site est contraire à notre règlement interne.



Mobilisez-vous avec nous, adhérez !

<https://fo-pole-emploi.fr> Contact : syndicat.fo@pole-emploi.fr

La délégation **FO** : Loïc BARBOUX, Jean-Luc BLANC, Nadia FORT



FO demande des renseignements sur le suivi à prévoir

Documents de référence : est cité le projet stratégique. Quelle stratégie à l'aune de France Travail ?

Réponses de la Direction

Reprise des éléments des conférences de l'UM pour alimenter le Team Booster.

Il est toujours prévu d'assurer la sécurité sur le site par une organisation appropriée.

Pas de réponse sur le projet stratégique.

5

4/ Actions de formation à venir

Filière FONCTIONS SUPPORT

- Formation OSIRHIS

Filière RELATION DE SERVICE

- Construire le parcours et accompagner le bénéficiaire du RSA
- E-Learning Création d'Entreprise
- Principe et posture à l'accueil
- Sécurité et Sûreté

Filière MANAGEMENT

- Performance globale

Prochaine réunion de la CPNF : 8 et 9 novembre 2023



Mobilisez-vous avec nous, adhérez !

<https://fo-pole-emploi.fr> Contact : syndicat.fo@pole-emploi.fr

La délégation **FO** : Loïc BARBOUX, Jean-Luc BLANC, Nadia FORT

